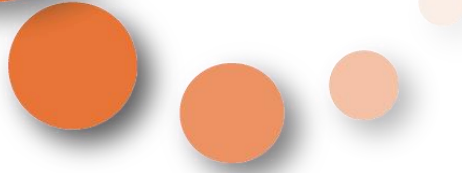




CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



Le processus de
qualification



CNU

Conseil National des Universités





CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



Sommaire

1. Processus + calendrier
2. CNU et CNU27
3. Dossier pour la qualification
4. Critères d'évaluation
5. Bilan qualifs 2022
6. Annexe (Toulousains au CNU27 et Grilles de salaire)



Maîtresse/Maître de Conférences (MC)

- Types d'établissement :
 - Dépend du ministère de l'ens. supérieur et de la recherche MESRI
 - Autres ministères (agriculture, transports, etc.)
 - École d'ingénieurs (non MESRI)
- Étapes pour poste MESRI année X
 - Thèse (soutenue avant fin Décembre X-1)
 - Qualification (Janvier X)
 - Déclaration **candidature** à la qualification sur Galaxie (avant Novembre)
 - Dépôt d'un **dossier** sur Galaxie (à envoyer en Décembre)
 - Critère : aptitude à exercer métier enseignant-chercheur en informatique
 - Par le Conseil national des Université section 27
 - Concours pour obtention d'un poste (Mai ou « au fil de l'eau »)
 - Déclaration candidature à un poste paru sur Galaxie
 - Critère : adéquation au poste
 - Par comité de sélection composé au - pour moitié d'extérieurs à l'établissement
 - Sur **dossier** puis **audition**

Processus de qualification

- Informations : site de la section 27 <https://cnu27.univ-lille.fr/>
- Pourquoi ?
 - Aptitude à l'enseignement et à la recherche en informatique
 - Accordée pour **4 ans**
- Comment ?
 - Sur **dossier** de candidature déposé sur Galaxie / Antarès

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_droit_commun.htm

 - Vérifications **recevabilité** réalisé par la DGRH (ATTENTION !!!)
 - Désignation des rapporteurs (2 rapporteurs par candidat) par le bureau du CNU27
 - Présentation du dossier par les rapporteurs en session
 - Décision collective
- Remarques :
 - *La qualification n'est pas un concours*
 - *Avec une qualification aux fonctions de MC dans une section on peut candidater sur tout poste de MC (même dans une autre section)*

Calendrier Session 2022

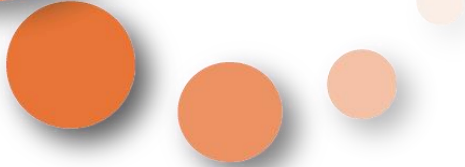
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/calendriers_candidats/calendrier_qualification2022_candidats.pdf

OPÉRATIONS	CALENDRIER	
Ouverture du serveur Antares et début du dépôt des pièces du dossier	Mardi 7 septembre 2021, 10 h (heure de Paris)	
Clôture des inscriptions (date unique)	Mardi 9 novembre 2021, 16 h (heure de Paris)	
Désignation des rapporteurs	Jeudi 9 décembre 2021 (12 janvier 2021 pour les candidats des sections de santé)	
	Si thèse ou HDR soutenue avant le 22 novembre 2021	Si thèse ou HDR soutenue entre le 22 novembre 2021 et le 10 janvier 2022
Dates limites de dépôt des pièces dans l'application pour <u>toutes les sections</u>	Mercredi 15 décembre 2021, 16 h (heure de Paris)	jeudi 13 janvier 2022, 16 h (heure de Paris)
Fin prévisionnelle de l'étude de la recevabilité des dossiers par la DGRH du ministère	Vendredi 21 janvier 2022	
Audition pour les candidats aux fonctions de <u>professeur des universités</u> dans les sections de <u>santé</u>	Du lundi 14 au jeudi 24 février 2022	
Communication aux candidats et affichage des résultats	Au plus tard le lundi 28 février 2022	
Réunion des bureaux des groupes pour réexamen des dossiers en formation interdisciplinaire	Vendredi 10 juin 2022	
Appel au groupe (après deux refus consécutifs au titre de la même section et du même corps)		
Ouverture du serveur Antares et début du dépôt des pièces du dossier	Mardi 22 mars, 10 h (heure de Paris)	
Appel au groupe / clôture des candidatures	Jeudi 14 avril 2022, 16 h (heure de Paris)	
Date limite de dépôt des pièces dans l'application pour l'appel au groupe	Jeudi 28 avril 2022, 16 h (heure de Paris)	
Appel au groupe / audition devant le groupe	Du mardi 24 mai 2022 au mercredi 13 juillet 2022	



CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



2. CNU et CNU27



Le Conseil National des Universités (CNU)

- Instance **nationale consultative et décisionnaire**
- Se prononce sur carrière ens-chercheurs du MESRI¹
 - Qualification, Promotions, CRCT², primes (RIPEC³), Suivi de carrière
- Gère ~50 000 ens-chercheurs (15000 Profs, 33000 MCF)⁴
- 60 sections regroupées en 11 groupes

Groupe 1: 01-04 Droit,

Groupe 2; 05-06 Sciences économiques

Groupe 3: 07-15 Langues Littérature,

Groupe 4: 15-24 Sciences Humaines,

Groupe 5: 25-27 Mathématiques et Informatique

Groupe 6: 28-30 Physique

...

Groupe 11: 90-92 Pharmacie

- **CP-CNU** (Commission Permanente du CNU)

- Assemblée des bureaux de sections
- Vise coopération entre sections CNU
- Gère inter-disciplinarité, recours

¹ Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et innovation

² Congé pour Recherche ou conversion thématique

³ RIPEC: Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs

⁴ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/fiches-demographiques2020>

Le CNU 27 - informatique

- Plus grosse section du CNU: 3400 enseignants-chercheurs
 - La 2^e plus grosse : Section 60 Mécanique 2400 ens-chercheurs
 - Sections de notre groupe :
 - Section 25: Math 1200 ens-chercheurs
 - Section 26: Math Appli 1800 ens-chercheurs
 - Dont 71% de MCF
- 48 titulaires + 48 suppléants
- 32 élus, 16 nommés
- Autant de collège A (PR et assimilés) que de collège B (MCF et assimilés)
- Des enseignants-chercheurs et des chercheurs

<https://cnu27.univ-lille.fr/>



Attribution des Qualifications par le CNU27

- Étude préalable des dossiers par les rapporteurs
 - Entre 25 et 35 dossiers par rapporteur
 - Au moins 2h d'étude par dossier
 - 2 rapporteurs par dossier
- Une semaine d'étude collective des dossiers pour les MCF
 - Quatre groupes A, B, C, D : travail par demi-section (2 groupes)
 - Rotation des groupes constituant les demi-sections
 - Rapporteur 1: quelques minutes pour présenter le dossier
 - Rapporteur 2: complète
 - Discussions + décision collective (vote possible)
 - Validation des décisions en réunion plénière



CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



3. Dossier pour la qualification



Dossier pour les rapporteurs

En 2021 :
Échéance : 9/11
puis 15/12

- Pièces obligatoires (ministère)
 - Un justificatif du diplôme de doctorat
 - Rapport de soutenance de thèse
 - Un CV présentant
 - Recherche + enseignement + taches collectives
 - Travaux (articles, publications, colloques...) limités à 3
- + Pièces spécifiques à la section 27

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_droit_commun.htm



Dossier pour les rapporteurs

- Pièces exigées par le CNU 27
 - Rapports de pré-soutenance de thèse (signés par rapporteurs de thèse)
- Pièces recommandées

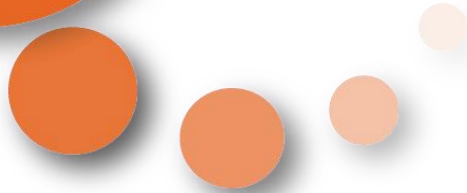
Le site CNU27 détaille éléments souhaités en complément des pièces obligatoires

- Présentation activités (cf. diapo suivante) **entre 5 et 15 pages**
- Recherche: descriptif thèmes + résultats
- Enseignement: descriptif et motivations
- Tâches collectives: descriptif avec cursus
- Liste de publications (triée correctement) :
 - Éventuellement : taux sélectivité des revues/conf ou leur comité de programme
- Attestations et avis de responsables
 - Enseignement: Avis/attestation du directeur du département d'enseignement, lettre de recommandation du responsable de l'UE
 - Recherche: directeur de thèse, collaborateur extérieur
 - Administratif: attestation



CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



4. Critères d'évaluation





Éléments d'évaluation

- Enseignement
nature et volume
- Gestion de l'enseignement
responsabilités, production de documents
pédagogiques, ...
- Projet d'enseignement
- Nature et originalité des recherches
résultats, positionnement dans le domaine,
pluridisciplinarité, ...
- Production scientifique
publications, logiciels, brevets, ...
- Rayonnement scientifique
invitations (congrès, séjours,...),
participation à des programmes
nationaux ou internationaux, prix, ...
- Gestion de la recherche
organisation de manifestations,
responsabilités, ...
- Valorisation
transferts, contrats, ...
- Projet de recherche



Critères d'évaluation

- Recherche en informatique
 - avec au moins une publication dans une conférence internationale ou une revue de bon niveau **en informatique**
 - au moins un rapporteur en informatique
- Enseignement en informatique
 - Niveaux variés, nombre d'heures « suffisants »
 - Responsabilités usuelles
 - Production de documents, surveillances, encadrement, etc.
- Formation en informatique
 - peut compenser si enseignement hors informatique



Les publications

- Le CNU 27 n'utilise pas de liste de conférences/revues « sélectives »
 - Chaque dossier est examiné par au moins un rapporteur du domaine (et présenté en séance)
 - L'indexation des publications (a minima la présence dans DBLP ou google scholar) peut influencer l'évaluation.
- Bien présenter la liste de publications
 - Organisation par type de publication
 - revues, conférences, ateliers, écoles
 - internationales/nationales
 - Classement par année
 - Distinguer papier long, papier court, poster
 - La qualité prime sur la quantité
- Attention
 - Donner des indications chiffrées : taux d'acceptation, essayer d'évaluer la notoriété des conférences ou journaux et leur réputation (revues prédatrices, etc.)
 - Conférence ≠ workshop satellite de la conférence



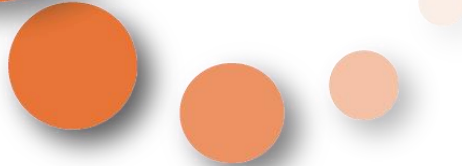
Conseils

- Connaître et comprendre la procédure
- Bien préparer son dossier
 - se mettre à la place du rapporteur
 - en parler avec son directeur de recherche
 - en parler avec des membres du CNU 27
- Anticiper
 - demander les justificatifs suffisamment tôt
 - ne pas envoyer le dossier à la dernière minute



CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



5. Bilan qualification MC 2022



Qualification MCF 2022

	Inscrit	Renoncement	Non transmis	MCF MESRI	Irrecevable	Examiné
MCF	591	28	45	0	5	513
MCM	1	0	0	0	0	1
PR	48	10	7	3	1	27
Total	640	38	52	3 (*)	6	541

	Examiné	Refus dispense	Qualifié	Non qualifié	Hors section
MCF	513	0	306	155	52
MCM	1	0	0	1	0
PR	27	1	19	4	3
Total	541	1	325	160	55

MCF examinés:
 59,6% qualifiés
 30,2% non qualifiés
 10,1% hors section

- Motifs de non qualification : 59% publi insuffisantes, 30% pas d'enseignement en informatique, 11% les deux ou dossier incomplet ou Hors-Section,
- Nombreux **dossiers trop succincts** notamment enseignements dispensés et recherche menée ne permet pas de juger.
- **Note aux candidats** <https://cnu27.univ-lille.fr/qualification-note.html>

Évolution de 2017 à 2022

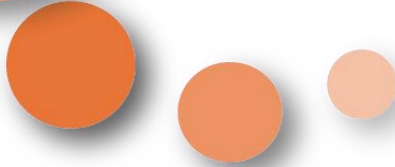
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inscrits	713	693	656	667	717	591
Examinés	555	571	564	579	617	513
Qualifiés	365	382	326	353	400	306
% qualif/exam	65.8 %	66.9 %	57.8 %	60.97 %	64.83 %	59.65 %
Non Qualifiés	146	154	193	180	187	155
Hors Section	40	30	45	46	30	52
% Femmes inscrites	-	-	-	30 %	29 %	32 %

Inscrits en baisse : difficulté soutenance due au covid?
Diminution %age qualif = augmentation de Hors-Section (IA...)



CNRS - Toulouse INP - UT3 - UT1 - UT2

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse



5. Annexe



Grille salaire MC classe normale

grades et échelons	durée d'échelon moyenne	Indice brut	Ind. nouveau majoré	Salaire brut
9e	Terminal	1027	830	3 889,40 €
8e	2 ans 10 m	991	803	3 762,88 €
7e	2 ans 10 m	948	769	3 603,55 €
6e	3 ans 6 m	908	739	3 462,97 €
5e	2 ans 10 m	848	693	3 247,42 €
4e	2 ans 10 m	781	643	3 013,11 €
3e	2 ans 10 m	704	584	2 736,64 €
2e	2 ans 10 m	634	531	2 488,28 €
1er	1 an	559	474	2 221,18 €

Grille salaire MC Hors Classe

grades et échelons	durée d'échelon moyenne	Indice brut	Ind. nouveau majoré	Salaire brut
HE B	Terminal	B3	1067	4 999,99 €
	1 an	B2	1013	4 746,94 €
	1 an	B1	972	4 554,82 €
HE A	Terminal	A3	972	4 554,82 €
	1 an	A2	925	4 334,57 €
	1 an	A1	890	4 170,56 €
5e	5 ans	1027	830	3 889,40 €
4e	1 an	983	796	3 730,08 €
3e	1 an	928	754	3 533,26 €
2e	1 an	878	716	3 355,19 €
1er	1 an	827	678	3 177,12 €

Grille salaire PR 2^e classe

grades et échelons	durée d'échelon moyenne	Indice brut	Ind. nouveau majoré	Salaire brut
7e	-	B3	1067	4 999,99 €
	1 an	B2	1013	4 746,94 €
	1 an	B1	972	4 554,82 €
6e	3 ans et 6 m	A3	972	4 554,82 €
		A2	925	4 334,57 €
		A1	890	4 170,56 €
5e	3 ans et 6 m	1027	830	3 889,40 €
4e	1 an	969	785	3 678,53 €
3e	1 an	912	743	3 481,72 €
2e	1 an	862	705	3 303,65 €
1er	1 an	813	667	3 125,58 €

Grille salaire PR 1^e classe et classe exceptionnelle

PR1

grades et échelons	durée d'échelon moyenne	Indice brut	Ind. nouveau majoré	Salaire brut
3e	-	C3	1173	5 496,71 €
	1 an	C2	1148	5 379,56 €
	1 an	C1	1124	5 267,09 €
2e	1 an	B3	1067	4 999,99 €
	1 an	B2	1013	4 746,94 €
	1 an	B1	972	4 554,82 €
1er	3 ans	1027	830	3 889,40 €

PR EX

grades et échelons	durée d'échelon moyenne	Indice brut	Ind. nouveau majoré	Salaire brut
2e	-	E2	1329	6 227,73 €
	1 an	E1	1279	5 993,43 €
1er	1 an	D3	1279	5 993,43 €
	1 an	D2	1226	5 745,07 €
	1 an	D1	1173	5 496,71 €

CNU 27 Informatique

Conseil National des Universités (CNU)

Mandature 2020-23

[Présentation](#) [Qualification](#) [CRCT](#) [Promotion](#) [Repyramidage](#) [RIPEC](#) [Suivi de carrière](#) [Documents](#) [Actualités](#)

Qualification

1. [Introduction](#)
2. [Calendrier](#)
3. [Note aux candidat.e.s](#)
4. [Résultats, compte-rendu et statistiques](#)

Introduction

Les informations officielles du MESRI sont disponibles sur le [site Galaxie dans la section dédiée à la qualification](#).

Calendrier

Le [calendrier de la campagne 2022](#) est disponible sur le site Galaxie. Les dates principales sont :

- date limite d'enregistrement des candidatures
 - mardi 9 novembre 2021 (16h)
- date limite de dépôt des pièces
 - si thèse ou HDR soutenue avant le 22 novembre 2021 : mardi 15 décembre 2021 (16h)
 - si thèse ou HDR soutenue entre le 22 novembre 2021 et le 10 janvier 2022 : jeudi 13 janvier 2022 (16h)

Note aux candidat.e.s

La [note de la section 27 aux candidat.e.s à la qualification](#) présente entre autres la procédure, les documents demandés et les critères pris en compte par la section 27 pour étudier les demandes de qualification. Nous encourageons vivement tou.te.s les candidat.e.s à la consulter.

<https://cnu27.univ-lille.fr/qualification.html>



Toulousains au CNU 27

Mandature actuelle (2020-2023) :

Jean-Michel Bruel (UT2-IUT)

Florence Sèdes (UT3-IUT)

Christine Rochange (UT3-FSI)

Olivier Teste (UT2-IUT)

Florence Bannay (UT3-FSI)

Georges Da Costa (UT3-FSI)

Aurélie Hurault (N7)

Mandatures précédentes :

André-Luc Beylot (N7)

Vincent Charvillat (N7)

Marie-Pierre Gleizes (UT3-FSI)

Farah Benamara (UT3-FSI)

Guillaume Cabanac (UT3-IUT)

Christine Sénac (UT3-FSI)